

## Participation aux frais de déplacement (\*)

Chers Adhérents,

Chaque famille adhérente qui souhaite participer à l'Assemblée générale 2025 - 40<sup>e</sup> anniversaire pourra demander, si elle le souhaite, la prise en charge par l'association d'une partie de ses frais de déplacement, dans la limite de 200 € par famille.

→ Dans ce cas, veuillez compléter le tableau « **NOTE DE FRAIS** » (voir au dos) et nous le retourner accompagné des justificatifs originaux.

Nous vous précisons que Debra France remboursera votre déplacement comme suit :

**- en train ou avion**

sur la base du tarif pour un trajet SNCF 2<sup>e</sup> classe - ou demi-tarif 1<sup>ère</sup> classe - sur justificatifs originaux.

**- si vous utilisez votre véhicule personnel**

31 centimes par kilomètre (nous ne prenons pas en compte les péages) séparant votre domicile de Paris, sur la base de référence fournie par le site Internet [www.mappy.fr](http://www.mappy.fr) .

**À noter, pour les familles adhérentes qui solliciteraient un remboursement supérieur à 200 € :**

Veuillez nous contacter avant d'engager toute dépense : [contact@debra.fr](mailto:contact@debra.fr)

**(\*) Les personnes qui le souhaitent peuvent faire un don à Debra France en renonçant au remboursement de leurs frais.**

→ Dans ce cas, il suffit de compléter le document « **ATTESTATION D'ABANDON DE FRAIS** » (voir au dos) et de nous le retourner accompagné des justificatifs originaux.

Cette attestation donnera lieu à la délivrance d'un reçu fiscal, selon les conditions fixées par la réglementation (réduction d'impôt de 66 %).

*L'équipe Debra France*



### NOTE DE FRAIS

"Il n'existe pas de droit à remboursement sans devoir de justification"

Assemblée Générale 2023  
Rencontre des Familles

NOM : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : ..... Tél. : .....  
 Code postal : ..... Ville : ..... Mail : .....

Transport						
Date	Objet	Ville Départ	Ville Arrivée	Trajets en voiture :	Train, taxi, bus	
				Nbre de Km	Montant	
NET à payer				Total Km	.....	<del> </del>
<input type="checkbox"/> € <small>(ne rien inscrire : réservé au trésorier)</small>	Date et signature de l'adhérent :		X indemnité Km	x 0,31 €		
			Total €	..... €	..... €	
Date et signature du trésorier				Total général des frais : .....		€

Détail des frais et justificatifs à faire parvenir à notre secrétariat : mireille.nistasos@debra.fr  
ou : Debra France c/o Mireille NISTASOS – 1 square Velten 13004 Marseille



### ATTESTATION D'ABANDON DE FRAIS

Assemblée Générale 2023  
Rencontre des Familles

NOM : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : ..... Tél. : .....  
 Code postal : ..... Ville : ..... Mail : .....

Transport						
Date	Objet	Ville Départ	Ville Arrivée	Trajets en voiture :	Train, taxi, bus	
				Nbre de Km	Montant	
Je, soussigné(e) : ..... certifie renoncer au remboursement des frais que j'ai engagés et les abandonner à Debra France en tant que don. Date et signature de l'adhérent :				Total Km	.....	<del> </del>
				X indemnité Km	x 0,31 €	
				Total €	..... €	
				Total général des frais : .....		€

Détail des frais et justificatifs à faire parvenir à notre secrétariat : mireille.nistasos@debra.fr  
ou : Debra France c/o Mireille NISTASOS – 1 square Velten 13004 Marseille